

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Parc Communal de Jemappes

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc Communal de Jemappes*

Nom du jardin	Parc Communal de Jemappes
Nom ancien	Château Guillochain
Nom ancien	Château Fontaine
Date de création	vers 1785 ; milieu du XIX ^e siècle ; dernier tiers du XX ^e siècle
Province	Hainaut
Arrondissement	Mons
Commune	Mons
Coordonnées	rue du château Guillochain ; 7012, Jemappes ;
Localisation	Latitude : 50.456455 Longitude : 3.875716600000325

Historique

En 1785, Monsieur Fontaine, grand financier de la ville de Mons, érige une résidence secondaire sur un terrain traversé par le delta de la Haine et occupé par quelques plans d'eau. Cette vaste propriété de vingt hectares accueille un château dont les plans sont dressés par l'architecte Dubelle. Pour l'aménagement du parc, Monsieur Fontaine prend conseil auprès du comte du Val de Beaulieu, lui-même propriétaire d'un très beau jardin pittoresque à Mons. Les deux vastes plans d'eau aux contours sinueux sont respectivement ponctués d'une île arborée et traversés par des passerelles. Une élégante rotonde plantée sur une butte domine les plans d'eau. En 1869, une chapelle votive dédiée à la mémoire du Comte de Guillochain est implantée dans la zone est de la propriété, précédée d'une longue allée de hêtres. Durant la Première Guerre mondiale, le château est entièrement détruit par le feu. En 1919, la Commune de Jemappes acquiert la propriété et reconstruit une habitation néoclassique sur les ruines du château. Dès cette époque, le parc est ouvert au public. En 1976, la propriété retrouve son extension originelle grâce au rachat de prairies adjacentes où est inauguré, en 1996, un arboretum géographique. Malgré des adaptations à son nouveau statut, le parc conserve une belle composition comprise entre le grand étang et son bras d'alimentation, dominée par une rotonde-belvédère, où l'esprit pittoresque d'origine demeure perceptible. Le reste du parc est occupé par des aires gazonnées agrémentées d'un récent parterre en broderies et cernées d'une promenade périphérique.

Description

Éléments architecturaux : L'entrée du parc est marquée par une grille à doubles vantaux et deux piliers en pierre dont l'un est encore surmonté d'un vase. Des panneaux en fer forgé relient ces piliers à d'autres en brique placés de chaque côté. A proximité de l'ancienne demeure, remise à voitures en brique. Dans le parc, une rotonde se dresse au sommet de la butte d'une glacière : huit colonnes en pierre supportent une coupole hémisphérique sur entablement en pierre. Dans la partie est du parc, chapelle construite en 1869, édifice néogothique en brique et pierre.

Éléments mobiliers : Dans le parc, vase décoratif orné d'une tête de paon, reposant sur un piédestal. Dans l'ancien potager, lampadaires en fonte de rempli.

Éléments végétaux : Proche de l'entrée, deux platanes (*Platanus orientalis*). Le long du grand plan d'eau, deux saules pleureurs (*Salix babylonica*), deux platanes (*Platanus orientalis* ; *Platanus x acerifolia*), un massif d'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), quelques marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), un érable à feuille de frêne (*Acer negundo*), un tulipier (*Liriodendron tulipifera*), des peupliers picards (*Populus x canescens*) et quelques hêtres (*Fagus sylvatica*). Sur l'île, plusieurs cyprès chauves (*Taxodium distichum*). Près du temple, un vieil if (*Taxus baccata*) et une longue allée de tilleuls argentés (*Tilia tomentosa*). On note encore la présence de quelques érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*) et d'un cèdre bleu de l'Atlas (*Cedrus atlantica* 'Glauca'). Au-delà, vers l'est, aménagement récent d'un arboretum géographique d'environ six hectares.

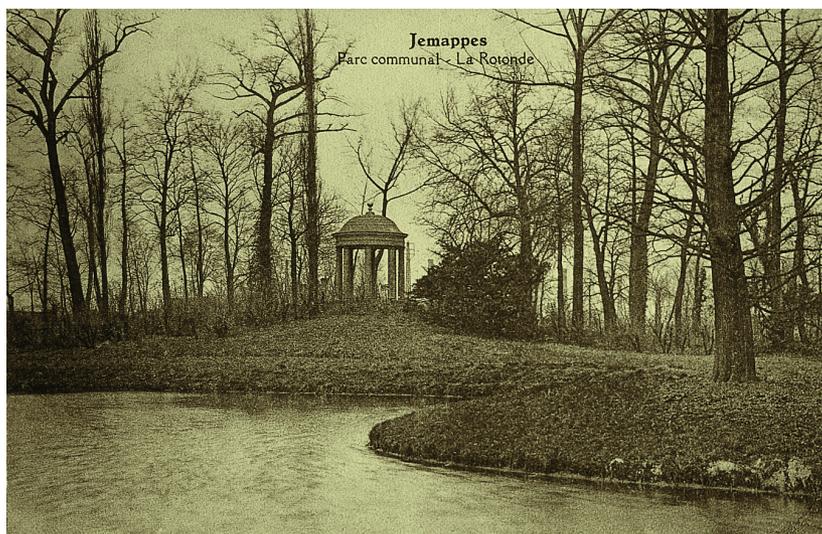
Potager : Implanté au nord du château, il était entièrement ceinturé d'un mur et complété de quelques annexes. Des haies basses de buis divisaient l'espace en croix. Transformé dans un premier temps en théâtre de verdure, il est reconverti en 1989 en aire de jeu de boules. Il n'en reste aujourd'hui que le périmètre et une terrasse accessible par une volée de marches, abritant sans doute jadis une serre ou une orangerie. A l'angle sud-ouest de la propriété dans le prolongement de la remise à voitures existait un verger et un second espace de culture.

L'eau : La superficie des eaux couvre environ deux hectares et compte un vaste plan d'eau étiré et sinueux alimenté jadis par différents ruisseaux formant le delta de la Haine. Celui-ci est agrémenté d'une île plantée de cyprès chauves et enjambé par deux ponts : le premier, à tablier droit et rambarde en ciment imitation branchage (1973) ; le deuxième, à haut tablier arqué, a remplacé une passerelle de bois en 1958. Un troisième pont en pierre et brique subsiste au-delà du petit étang. Depuis 1992, un haut jet d'eau anime le plan d'eau. Plus à l'est, un ancien bras est enjambé par un pont en pierre conduisant à une chapelle. Au sud, plan d'eau étiré, également doté d'un îlot. Proche du château, aménagement récent d'esprit rocaille intégrant un modeste bassin de fontaine.

État de conservation : L'organisation paysagère mise en place 1785 et 1787 est en grande partie conservée. On y retrouve quelques arbres (platanes, hêtres), l'implantation des différents plans d'eau agrémentés de ponts et de passerelles (remplacés plusieurs fois, notamment en 1958 et en 1973), les cheminements serpentant à travers le parc et une glacière surmontée d'un petit temple monoptère. Lors de la Première Guerre mondiale, le château est incendié puis racheté en 1919 par l'Administration communale de Jemappes qui acquiert quatorze des vingt hectares d'origine. En 1923, un bâtiment est reconstruit sur les ruines de l'ancien château. Depuis 1958, le parc est géré par l'association sans but lucratif Parc Communal de Jemappes qui a procédé à de nombreux aménagements d'aires de repos et de loisirs répondant aux attentes du public. L'ancien potager est devenu une aire de jeux. Le pont en bois à tablier droit enjambant le grand plan d'eau est remplacé par un pont à haut tablier arqué muni de rambardes en béton imitant le branchage (tous deux restaurés en 1990). En 1975, de nouvelles allées sont tracées dans le parc et, l'année suivante, l'acquisition de six hectares de prairies jouxtant le domaine permet de retrouver sa superficie d'origine. En 1996, cette nouvelle parcelle est transformée en arboretum géographique. En amont, un détournement de la Haine en amont pour alimenter les plans d'eau a provoqué l'assèchement de quelques ruisseaux ; ceux-ci ont été partiellement exploités et revalorisés lors des travaux d'aménagement de l'arboretum. Depuis, une station de pompage assure le renouvellement de l'eau des différents étangs. En 2001, le parterre de gazon en forme de fer à cheval implanté le bâtiment et le grand plan d'eau est redessiné en broderies autour d'une roseraie plus ancienne.

Maintenance : Entretenu par le Service des Plantations de la Ville de Mons, le parc présente un aspect satisfaisant eu égard à son importante fréquentation. La bonne gestion assurée depuis 1958 a permis de réaliser d'importants travaux dont notamment le curage des plans d'eau, la consolidation des berges, le renouvellement des plantations et la création d'un arboretum. Les plantations témoignent d'un entretien soigné et les plus grands arbres font l'objet d'un étiquetage.

Documents iconographiques



Parc communal. La rotonde. Carte postale, non datée. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 53/3

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 45/7 (Mons) Impr. coul. 1901

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 45/7

Carte 1.5.000^e (Ministère des Travaux Publics) : 45/7/1, 1960

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 45/7/1

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Jemappes - Parc communal - La rotonde. Carte postale, n.d. (après 1919).

Bibliographie

DEHARLEZ DE DEULIN Nathalie, « Les lieux de loisirs et les espaces publics » In : *Le patrimoine civil public*, Ministère de la Région Wallonne, Allier-Liège, 1995, p. 391-392.

GOSSIEAUX José, Parc communal de Jemappes. Brochure éditée à l'occasion des Journées du Patrimoine, 1999.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : 20 hectares

Informations complémentaires

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc Communal de Jemappes*

Auteur du formulaire : Didier Hoyos / Odile Moreau

Date de création de la notice : 2002-11-01

Index

Statut : public

Ouverture : fermé au public

Type : Pittoresque